

Notre plan de plaidoyer

Les groupes d'auto-représentation peuvent utiliser cette feuille de travail pour planifier les actions qu'ils souhaitent entreprendre sur les sujets qui leur tiennent à cœur.

1. Quel est le grand problème qui nous tient à cœur ?

*Exemple :
Le droit à un emploi*

2. Qu'est-ce qui doit changer ?

*Exemple :
Nous ne trouvons pas de travail parce que les gens pensent et disent que nous sommes incapables de travailler. Cela doit changer.*

3. Quels sont nos droits sur cette question ?

*Exemple :
Nous avons le droit de travailler et d'avoir un emploi. C'est l'article 27 de la Convention relative aux droits des personnes handicapées (CDPH).*

**4. Qui est responsable de ce problème ?
Qui sont les décideurs ?**

Exemple :

Des chefs d'entreprise décident de ne pas faire appel à nos services.

5. Que voulons-nous que les décideurs fassent différemment ?

Exemple :

Nous souhaitons que les chefs d'entreprise nous embauchent. Nous voulons qu'ils se renseignent sur nous, sur nos droits et sur nos méthodes de travail.

6. Comment faire pour que les décideurs nous écoutent ?

Exemple :

Nous pouvons passer à la télévision et parler du problème. Nous pouvons discuter avec les entreprises et organiser une réunion pour voir comment nous intégrer au travail.

7. Quels sont nos messages principaux ?

Exemple :

Nous avons le droit de trouver un emploi. Nous sommes prêts à travailler.